

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE, DE PERMIS DE STATIONNEMENT
Règlement Communal de voirie du 22 décembre 2025

**(Document à retourner à la POLICE MUNICIPALE,
minimum 15 jours ouvrés avant le début de l'occupation)**

Le demandeur – Particulier

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Adresse :

Code postal : Ville :

Nature et date de l'occupation

Nature du dépôt ou stationnement :

Occupation non commerciale du domaine public (10€ de frais de dossier + 1€ / jour et par m²) :

Matériaux Benne Échafaudage Mobilier urbain

Grue Autres (à préciser) :

Déménagements / Emménagement (10€ de frais de dossier + 15€ / jour si véhicule de ≤ 20 m³ ou 30€/jour si véhicule ≥ 20m³)

Date prévue de début d'application :/...../.....

Durée d'application (en jours calendaires) :

Pour un état des lieux voirie ou espaces verts, contacter le 06 11 78 45 80 ou par mail à voirie@ville-puilboreau.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes :

- Plan de situation Photos

Tarifs appliqués		(1)	(2)	(3)	
Nature	Prix/jour/m ²	Nbre de jours	Nbre de m ²	TOTAL	
Occupation non commercial pour dépôt de matériel ou matériaux	1 €			(1)x(2)x(3)	
Sous-total occupation pour dépôt (A)					
Nature	Volume du véhicule	Prix par jour	Nbre de jours	TOTAL	
Déménagement / Emménagement	≤ 20m ³	15 €		(2)x(3)	
	> 20 m ³	30 €		(2)x(3)	
Sous-total occupation pour emménagement/déménagement (B)					
Frais de dossier (C)				10 €	
Total des frais d'occupation non commercial du domaine public (A+B+C)					

Un titre de facturation vous sera envoyé par le Trésor Public par voie postale.

Réservé au demandeur

J'atteste de l'exactitude des informations fournies.

Fait à : Le :/...../.....

Nom : Prénom :

Signature :

Réservé à la commune de Puilboreau

Date de réception de la demande :

Demande : Accepté Refusé

Motif du refus :

**La présente ne vaut pas autorisation au titre du Code de l'urbanisme,
si besoin consultez le PLUi.**

Prescriptions :

- Signalisation du chantier de jour et de nuit
- Protection de la voirie
- Nettoyage de la voirie
- Assurer la sécurité des piétons
- Affichage autorisation sur le site ou sur le véhicule

L'autorité municipale

Nom : Qualité :

Le :/...../.....

Signature et cachet :